



Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du jeudi 30 janvier 2025

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

24 janvier 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 16

Présents : 11

Votants : 11

Présidence de séance

Henri BILLON

Secrétaire de séance

Anne-Catherine LUCAS

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à onze heures, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle Callot à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Finistère à Morlaix sous la Présidence de Monsieur Henri BILLON.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Solange CREIGNOU, Christophe MICHEAU, Anne-Catherine LUCAS, Bernadette AUFFRET, Julien KERGUILLEC, Guy PENNEC.

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Henri BILLON, Robert BODIGUEL.

Haut-Léon communauté : Jacques EDERN, Bernard FLOCH.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSÉS :

Morlaix communauté : Nicole SEGALEN-HAMON.

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Marie-Claire HENAFF, Laurence CLAISSE.

Haut-Léon communauté : Jean-Noël EDERN, Aline CHEVAUCHER.



Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 30 janvier 2025

OBJET	INNOVATION - BLUE VALLEY® : ATTRIBUTION DU MARCHÉ « ETUDE D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ D'UN PROJET COLLECTIF D'ALGOCULTURE SUR LE PAYS DE MORLAIX »
ACTE	CS-2025-01-N04 B
RAPPORTEUR (S)	SOLANGE CREIGNOU

Solange CREIGNOU, élue déléguée, présente les objectifs de l'étude qui vise à :

- Préfigurer un projet d'algoculture, à partir de l'engagement d'un collectif d'acteurs et des possibilités d'implantation sur le territoire.
- Dégager des leviers techniques, économiques et juridiques pour faciliter l'implantation et accélérer la culture d'algues sur le Pays de Morlaix, au bénéfice de la filière régionale, avec, à terme et dans l'idéal, la mise en place d'un outil partagé à plusieurs entités sur différents niveaux de la chaîne de valeur.

A l'appui du rapport d'analyse rédigé, Solange CREIGNOU, élue déléguée, présente les propositions des quatre entreprises ayant répondu à l'appel d'offre.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur ;
Pris connaissance de la proposition des membres du Bureau ;

DELIBERATION

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **RETIENT** l'offre du groupement HALIOCEAN - IVAMER - SEANEO - FIDAL pour mener l'étude d'opportunité et la faisabilité d'un projet collectif d'algoculture (macro-algues)

Offre / Candidat		HALIOCEAN
Montant € HT		76275.00 €
Taux TVA:	20,00%	15255.00 €
Montant € TTC		91530.00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions liées à cette étude
- **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice correspondant

Présents	11
Pouvoir	00
Votants	11
Pour	11
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 30 janvier 2025

Le Président
Henri BILLON